

**Réunion informelle des ministres chargés des Affaires intérieures du 3 février à Lille : une avancée importante vers la valorisation de l'engagement citoyen de sécurité civile dans l'Union européenne.**

**Réunis hier à Lille dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), les ministres de l'Intérieur des 27 Etats membres ont abordé l'avenir de la sécurité civile en Europe. Face au changement climatique dont les impacts se font d'ores et déjà et se feront de plus en plus lourdement sentir au sein de l'Union européenne et dans son voisinage, les ministres européens, sur proposition de Gérald Darmanin, ont convenu de renforcer les moyens capacitaires et d'agir pour valoriser l'engagement citoyen, pilier de la prévention et de la réponse aux crises dans les territoires.**

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) salue dans cette réunion une avancée importante dans la prise en compte des enjeux du défi climatique, et vers la construction d'une Europe qui protège dans le domaine de la protection civile, proposée par le Président de la République en 2017 dans son discours de la Sorbonne et réaffirmée le 16 octobre dernier à Marseille lors de son congrès.

Alors que les catastrophes climatiques ont fait plus de 140 000 morts et coûté près de 510 milliards d'euros en Europe depuis 40 ans, le dérèglement climatique aura pour effet une multiplication et une aggravation des crises induites par ces événements météorologiques extrêmes (inondations, submersions marines, sécheresses, canicules, feux d'espaces naturels...).

Face à ce défi, les 27 Etats membres de l'Union européenne doivent renforcer leurs capacités propres d'anticipation et de réaction (avions, hélicoptères...) : c'est l'un des enjeux du futur projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) présenté le 16 mars prochain en Conseil des ministres. Ils doivent surtout accroître leurs capacités communes à travers le développement et l'élargissement du mécanisme européen de protection civile, instrument de solidarité européenne, comme viennent de le décider les ministres chargés des affaires intérieures.

Face au changement climatique, la FNSPF se réjouit également de la reconnaissance par les ministres, à l'initiative de la France, de la nécessaire mobilisation de l'Union européenne et de ses institutions dans une démarche de protection et de soutien, y compris juridique, à la préservation et au développement de l'engagement citoyen de la société civile qui, avec 3,5 millions de sapeurs-pompiers volontaires et des centaines de milliers de bénévoles associatifs, constitue l'indispensable et irremplaçable pilier humain pour mieux prévenir, répondre et protéger les peuples européens face à ces crises.

La FNSPF, avec ses homologues européennes, poursuivra ses actions auprès des Gouvernements, de la Commission et du Parlement européens en faveur de l'adoption d'une directive européenne favorisant et reconnaissant cette forme essentielle d'engagement citoyen.